

COPIL PNA Vison d'Europe



Plan national d'action pour le
Vison d'Europe



© S Beillard - OFB

DREAL : Aurore PERRAULT

OFB : Christelle BELLANGER, Maylis FAYET, Yoann BRESSAN, Céline BLIN

GRIFS : Thomas RUYS

Ordre du jour

Organisation de cette réunion

1. Introduction

2. Bilan :

- Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe
- Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel
- Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe
- Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature
- Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA

3. Priorités et perspectives 2023

Conclusion



Rôle du Comité de Pilotage (COPIL)

- Fixe les orientations stratégiques et budgétaires du PNA
- Se réunit au moins 1 fois par an
- Comprend 59 structures

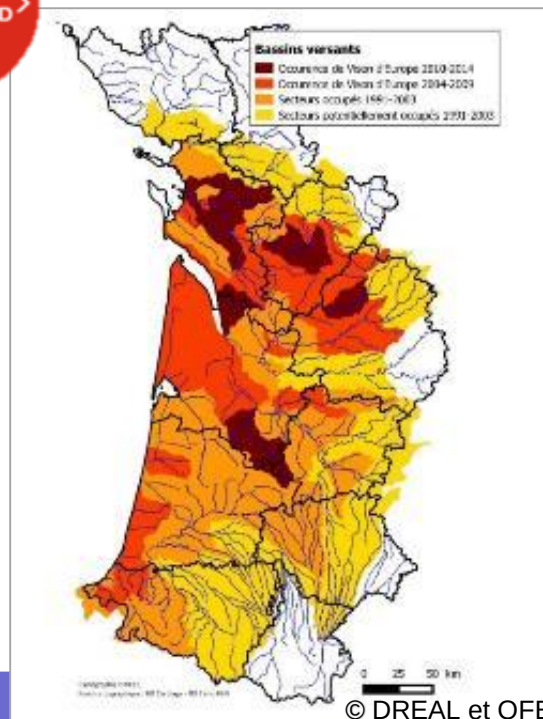


Bref rappel sur le Vison d'Europe

- **Classification** : Mammifère, Carnivore, Mustélidé
- **Habitats** : zones humides
- **Dimensions** : 400g à 1 200g, 51 à 56 cm (sans la queue)
- **Principales menaces** : perte d'habitats, compétition avec le Vison d'Amérique, collisions routières



Moins de 250 individus
en France en nature



Lien entre PNAi et PNA3



PNAi (2015-2021) = 25 actions réparties dans 4 grands axes

- Suivi patrimonial du Vison d'Europe
- Lutte contre les facteurs de menace en nature
- Stratégie de conservation et élevage
- Actions transversales



Pas d'interruption
Toutes les actions sont poursuivies



[Lien PNA3](#)

PNA3 (2021-2031) = 5 grands axes

1. Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe
2. Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel
3. Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe
4. Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature
5. Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA



Le PNA3

PNA3 = 5 axes composés de 13 actions, sous-divisées en 31 sous-actions

N° de l'action	Nom de l'action
Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe	
Action 1.1	Suivre l'évolution de l'aire de répartition du Vison d'Europe
Action 1.2	Caractériser les populations de Vison d'Europe
Action 1.3	Assurer une veille sur l'état sanitaire des populations de Vison d'Europe
Action 1.4	Organiser la collecte et l'utilisation des données avec leurs producteurs
Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel	
Action 2.1	Pérenniser/renforcer l'élevage conservatoire de Vison d'Europe en France et conforter son intégration au sein de l'EEP
Action 2.2	Définir une stratégie de translocation dans le milieu naturel et la mettre en œuvre
Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe	
Action 3.1	Lutter contre les sources d'introduction de Vison d'Amérique dans le milieu naturel
Action 3.2	Lutter contre le Vison d'Amérique en nature
Action 3.3	Etudier l'impact potentiel d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe
Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature	
Action 4.1	Lutter contre la disparition des habitats favorables au Vison d'Europe
Action 4.2	Lutter contre les destructions accidentelles de Vison d'Europe
Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3e PNA	
Action 5.1	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication
Action 5.2	Organiser des formations pour faire connaître le Vison d'Europe et ses enjeux de conservation

Contenu du PNA3

Pour chaque sous-action, un **niveau de priorité** a été défini :

- 1 : opération à mettre en œuvre de façon impérative durant le 3^e PNA
- 2 : opération à mettre en œuvre autant que possible
- 3 : opération mise en œuvre en fonction des opportunités et du temps disponible

Pour chaque sous-action, un **Calendrier** a été défini :

N° de l'action	Nom de l'action	Priorité	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe												
Action 1.1 : Suivre l'évolution de l'aire de répartition du Vison d'Europe												
Sous-action n°1.1.1 : Mettre à jour la carte de répartition du Vison d'Europe avec des données validées	1											
Sous-action n°1.1.2 : Tester et comparer des méthodes alternatives aux campagnes de prospection par capture	2											
Action 1.2 : Caractériser les populations de Vison d'Europe												
Sous-action n°1.2.1 : Caractériser les noyaux populations de Vison d'Europe	1											
Sous-action n°1.2.2 : Affiner les connaissances sur l'utilisation des habitats et l'occupation de l'espace	2											

→ Ce COPIL = Bilan de fin du PNAi (2019-2021) + début PNA3 (2022)

Ordre du jour

Organisation de cette réunion

1. Introduction

2. Bilan :

- **Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe**
- Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel
- Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe
- Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature
- Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA

3. Priorités et perspectives 2023

Conclusion



Bilan Axe 1



Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 1.1 : Suivre l'évolution de l'aire de répartition du Vison d'Europe											
Sous-action n°1.1.1 : Mettre à jour la carte de répartition du Vison d'Europe avec des données validées	1										
Sous-action n°1.1.2 : Tester et comparer des méthodes alternatives aux campagnes de prospection par capture	2										

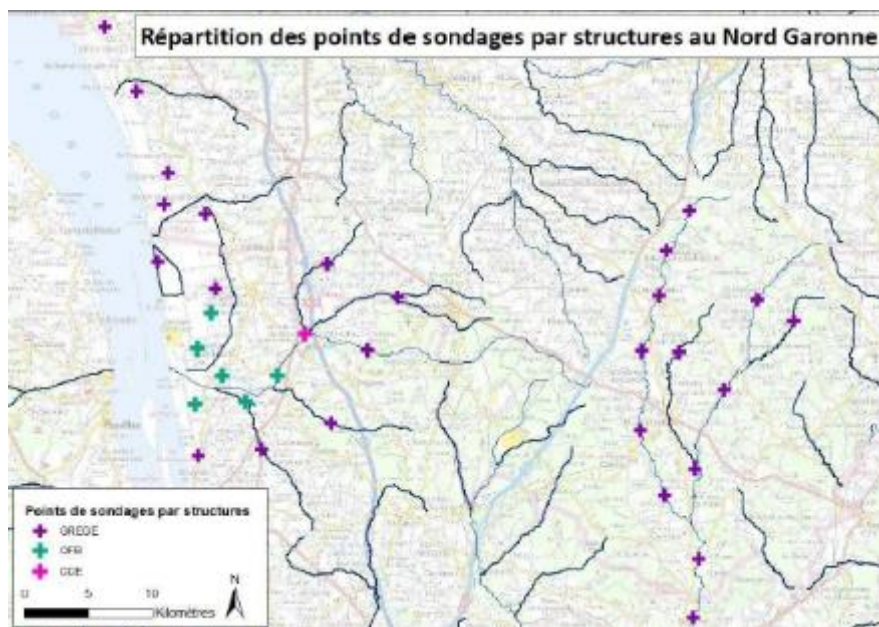
A faire :

- n°1.1.1
- Terminer la mise en œuvre de la 1^{re} phase du protocole de prospection du PNAi : **95% de réalisé**
 - **Mettre en place une 2^e phase du protocole de prospection du PNAi ***
 - Définir des zones de présence du Vison d'Europe : **stage M1 en 2022, méthodologie en cours d'élaboration qui sera validée en Conseil scientifique en 2023**
 - Elaborer et déployer un protocole continu de suivi de l'espèce en France : **premiers échanges avec les partenaires nationaux et internationaux**
- n°1.1.2
- **Continuer les tests des méthodes alternatives**
 - Comparaison et bilan des méthodes alternatives testées : **en cours par le LIFE Vison**
 - Veille continue sur les méthodes alternatives : **publication sur la comparaison de méthodes en Espagne (Croose, 2022)**

Bilan Axe 1

Mettre en place une 2^e phase du protocole de prospection du PNAi

- Financement AMI 64 fantastique + AAP DREAL Nouvelle-Aquitaine 2021
- 2 secteurs de recherche :
 - Natura Nord (33) : Vallées du Lary et du Palais, Marais et falaises des coteaux de Gironde, Estuaire de la Gironde : Marais du Blayais, Marais de la rive nord, Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde
 - Natura Sud (40, 64) : Barthes de l'Adour, Nive et Nivelle



Bilan Axe 1

Mettre en place une 2^e phase du protocole de prospection du PNAi

- 206 opérations programmées
- Protocole mis en œuvre durant 15 jours avec :
 - 13 ou 14 tunnels à empreintes
 - 15 tubes à poils appâtés
 - 1 ou 2 pièges-photos



Premiers résultats :

- Au 19/10/2022 : restent 27 (nord) + 78 (sud) opérations
 - Analyses génétiques en cours
- 1 Vison d'Amérique pris au piège-photo dans le 64
- Pas d'indice collecté pour Vison d'Europe ou Putois d'Europe



Bilan Axe 1

Continuer les tests des méthodes alternatives

- Chien de détection testé à l'OFB
- Test piège-photo, piège à poils et tunnel à empreintes
- Synthèse à finaliser en 2023



Bilan Axe 1



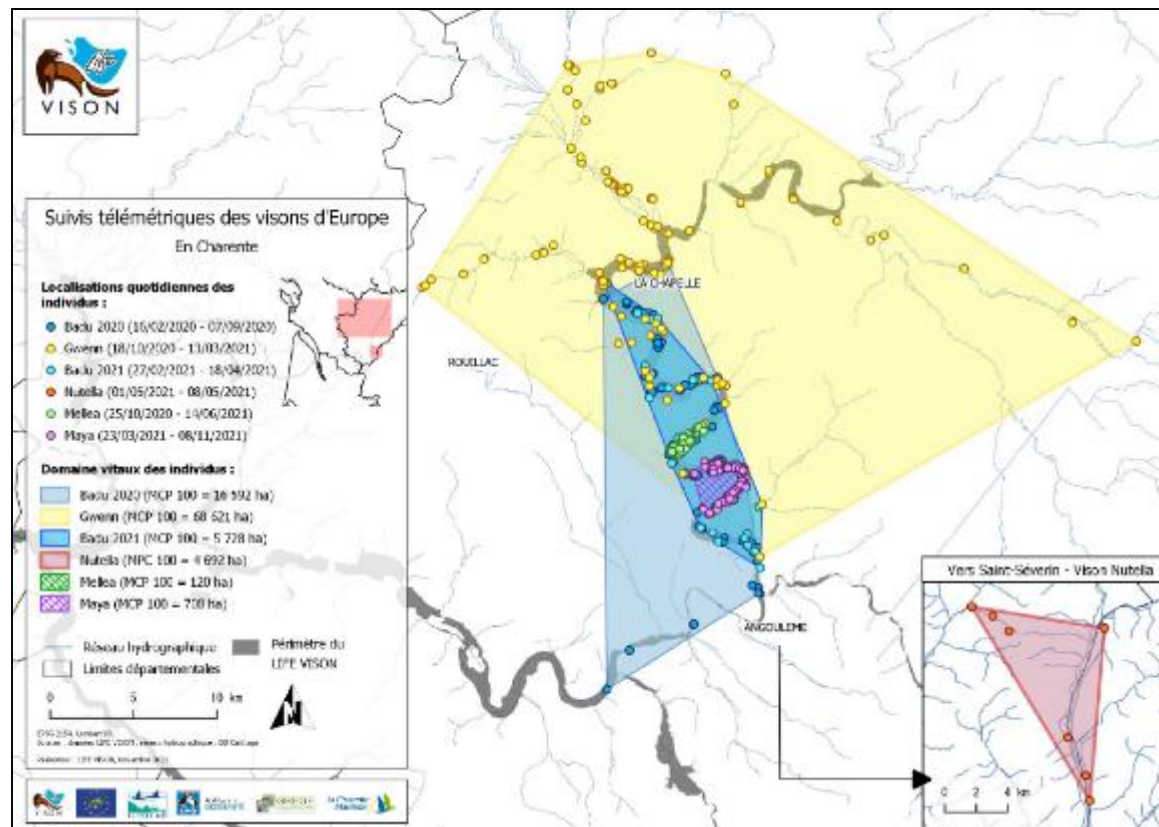
Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 1.2 : Caractériser les populations de Vison d'Europe											
Sous-action n°1.2.1 : Caractériser les noyaux de populations de Vison d'Europe	1										
Sous-action n°1.2.2 : Affiner les connaissances sur l'utilisation des habitats et l'occupation de l'espace	2										

A faire :

- n°1.2.1 { • **Caractériser les noyaux de populations de Vison d'Europe**
- n°1.2.2 { • Affiner les connaissances sur l'utilisation des habitats et l'occupation de l'espace :
stage M2 en cours de recrutement (2023)

Bilan Axe 1

Caractérisation de noyaux de population par le PNA et le LIFE Vison



→ Au 01/12/2021, au moins 42 visons d'Europe détectés depuis octobre 2016 (18 mâles + 17 femelles + 7 individus de sexe indéterminé)

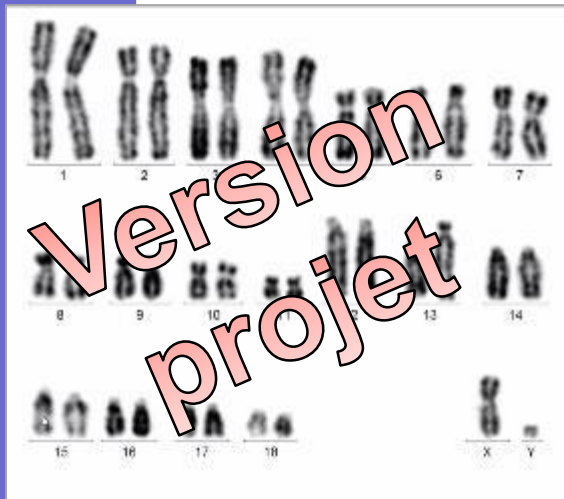
Bilan Axe 1

Réalisation d'un génome de référence

- Objectif d'obtenir un génome de référence pour chaque espèce d'Eucaryotes* d'Europe
- 33 pays partenaires ont proposé 96 espèces, dont le Vison d'Europe (France)



<https://www.erga-biodiversity.eu/>



- Utilisation d'un prélèvement cryoconservé depuis 2006 (PNA1) au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris
 - Séquençage du génome
 - Publication scientifique en cours ([Mouton et al., 2022](#))
-
- Mesurer la diversité génétique des populations
 - Etablir des filiations entre individus
 - Détecter des traces d'hybridation avec le Putois d'Europe
 - [...]

Bilan Axe 1



Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 1.3 : Assurer une veille sur l'état sanitaire des populations de Vison d'Europe											
Sous-action n°1.3.1 : Elaborer et mettre en œuvre un programme de suivi sanitaire du Vison d'Europe		2									
Sous-action n°1.3.2 : Elaborer et mettre en œuvre un protocole de gestion des individus en détresse		1									

A faire :

n°1.3.1

- Définition et priorisation des champs d'analyse à mener *
- Elaboration d'un protocole de collecte et de stockage des échantillons
- Mise en œuvre du protocole de collecte et de stockage
- **Mise en œuvre d'analyses sanitaires**

n°1.3.2

- **Elaborer et mettre en œuvre un protocole de gestion des individus en détresse**



Bilan Axe 1

Mise en œuvre d'analyses sanitaires

© LIFE Vison - GREGE



Présence de sang et de cerveau dans la gorge



Dilacérations musculaires face latérale G du cou



Perforations sur le dessus du crâne et mesures



Mesures entre perforations thoraciques face latérale G

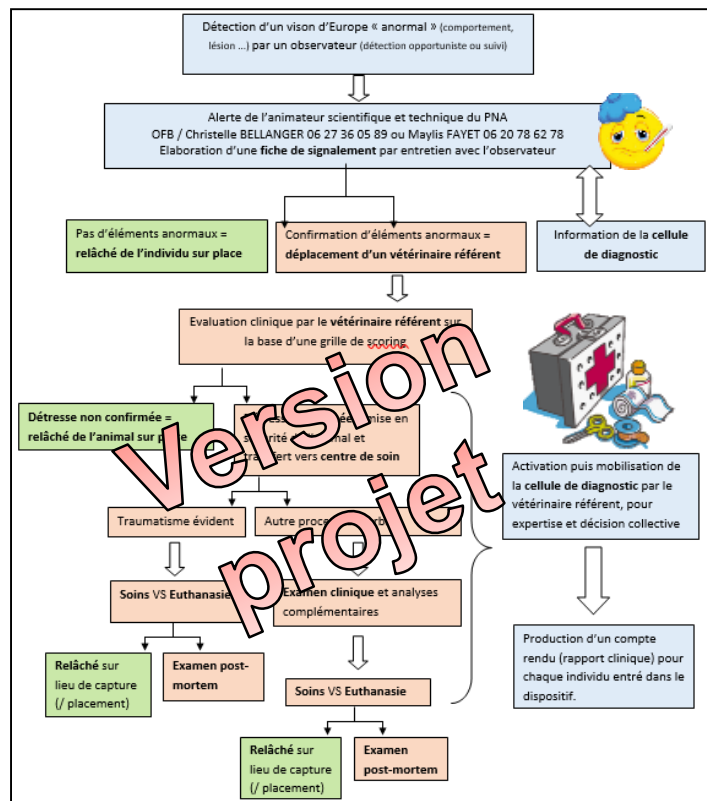
- Objectifs des autopsies :
Etats reproducteur et sanitaire
+ cause de mortalité pour les visons d'Europe
- 2017-2022 : 6 visons d'Europe et plus de 150 visons d'Amérique
- Exemple : Vison d'Europe femelle, déjà reproduite, à Esnandes (Nord 17)



© N Viacrouse

Bilan Axe 1

Elaborer et mettre en œuvre un protocole de gestion des individus en détresse



- 6 experts vétérinaires
 - 5 réunions et nombreux échanges (2019-2022)
 - Visite des écoles vétérinaires (Nantes et Toulouse)
 - Basé sur les données réelles (variation du poids, ...) des individus capturés et des animaux d'élevages (Zoodyssée)
- Logigramme décisionnel d'intervention
- Soumission à venir au Conseil Scientifique

Bilan Axe 1



Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe							2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 1.4 : Organiser la collecte et l'utilisation des données avec leurs producteurs																
Sous-action n°1.4.1 : Gérer et alimenter les bases de données relatives à la mise en œuvre du PNA							1									
Sous-action n°1.4.2 : Collecter les données produites par des partenaires et définir un cadre commun d'utilisation							2									
Sous-action n°1.4.3 : Réaliser et tenir à jour une synthèse bibliographique sur le Vison d'Europe							3									

A faire :

n°1.4.1

- **Gestion et alimentation de la base de données de présence « Vison d'Europe, Vison d'Amérique, Putois d'Europe » du PNA**
- Gestion et alimentation de l'échantillothèque du 3^{ème} PNA : **+ de 530 échantillons collectés**

n°1.4.2

- Identification des producteurs de données : **PNA valide les données de Vison d'Europe et Vison d'Amérique dans FAUNA, synthèse des données piègeurs...**
- Rédaction et mise en œuvre d'une charte de mise à disposition et d'utilisation des données

n°1.4.3

- Réaliser et tenir à jour une synthèse bibliographique sur le Vison d'Europe : **au 29/11/2022, 1 648 publications référencées**

Bilan Axe 1

Gestion et alimentation de la base de données de présence « Vison d'Europe, Vison d'Amérique, Putois d'Europe » du PNA

ID_PNA	espece	nb_cap	capt_i	precision	annee	Protocole	etat	age	sexe
pu_2015_22	Putois d'Europe	1	0	ponctuelle	2015	bord de route	mort	adulte	femelle
pu_2015_24	Putois d'Europe	1	0	ponctuelle	2015	bord de route	mort	adulte	femelle
pu_2015_3	Putois d'Europe	1	0	ponctuelle	2015	bord de route	mort	adulte	femelle
va_2000_7	Vison d'Amérique	1	1	ponctuelle	2000	bord de route	mort	adulte	femelle
va_2002_39	Vison d'Amérique	1	1	ponctuelle	2002	bord de route	mort	adulte	femelle
va_2003_36	Vison d'Amérique	1	1	ponctuelle	2003	bord de route	mort	adulte	femelle
va_2004_43	Vison d'Amérique	1	1	ponctuelle	2004	bord de route	mort	adulte	femelle
ve_1994_14	Vison d'Europe	1	1	ponctuelle	1994	bord de route	mort	adulte	femelle
ve_1996_14	Vison d'Europe	1	1	ponctuelle	1996	bord de route	mort	adulte	femelle
ve_2002_33	Vison d'Europe	1	1	ponctuelle	2002	bord de route	mort	adulte	femelle

- Compilation des données récoltées (PNA, LIFE, opportunistes...)
- Début d'incorporation de données présentes sur d'autres bases (Fauna, Faune Aquitaine...)
- Conversion en base de données sous PostGre/PostGIS : création de la base (stage M2) et début d'incorporation des données (CDD) en 2022

→ 6 975 données au 24/11/2022

→ A poursuivre en 2023



Ordre du jour

Organisation de cette réunion

1. Introduction

2. Bilan :

- Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe
- **Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel**
- Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe
- Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature
- Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA

3. Priorités et perspectives 2023

Conclusion



Bilan Axe 2



Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 2.1 : Pérenniser/renforcer l'élevage conservatoire de Vison d'Europe en France et conforter son intégration au sein de l' <i>European Endangered Program</i> (EEP)											
Sous-action n°2.1.1 : Retour d'expérience sur les pratiques européennes d'élevage du Vison d'Europe et actualisation des documents de référence	1										
Sous-action n°2.1.2 : Rédiger en lien avec l'EEP un guide de gestion adapté aux élevages français	2										
Sous-action n°2.1.3 : Contribuer à l'EEP, notamment en réalisant des études	3										

A faire :

- n°2.1.1 { Retour d'expérience sur les pratiques européennes d'élevage du Vison d'Europe et actualisation des documents de référence : **échange de pratiques avec les élevages espagnols**
- n°2.1.2 { Rédiger en lien avec l'EEP un guide de gestion adapté aux élevages français
- n°2.1.3 { Contribuer à l'EEP, notamment en réalisant des études : **stage sur le comportement (2022), étude sur le microbiome intestinal (2021) et thèses vétérinaires sur la reproduction assistée (2020, 2021 et projet 2023)**

Bilan Axe 2



Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 2.2 : Définir une stratégie de translocation dans le milieu naturel et la mettre en œuvre											
Sous-action n°2.2.1 : Choisir la stratégie de translocation	1										
Sous-action n°2.2.2 : Préparer la ou les zone(s) de translocation	2										
Sous-action n°2.2.3 : Mettre en œuvre les translocations, suivre les individus relâchés et leurs sites de translocation	3										

A faire :

- n°2.2.1 { • **Choisir la stratégie de translocation**
- n°2.2.2 { • Préparer la ou les zone(s) de translocation
- n°2.2.3 { • Mettre en œuvre les translocations, suivre les individus relâchés et leurs sites de translocation

Bilan Axe 2

Choisir la stratégie de translocation

- Stage M2 puis CDD (2022) à l'OFB
- Méthode :
 - Bibliographie : Vison d'Europe, autres carnivores (Putois à pieds noirs, Lynx ibériques), et translocations françaises (Grand hamster, Ours brun)
 - Questionnaire et entretiens semi-directifs :
 - Vison d'Europe : Estonie, Espagne, Allemagne, Russie
 - Autres espèces : Etats-Unis, Espagne, France



Bilan Axe 2

Choisir la stratégie de translocation

- Stage M2 puis CDD (2022) à l'OFB
- Résultats :
 - Individus relâchés : sauvages ou nés en captivité
 - Différentes stratégies de relâchés : renforcement ou réintroduction
 - Critères communs de choix du site de translocation : absence de Vison d'Amérique, habitat adéquat, degré d'acceptation sociale élevé chez les acteurs locaux et ressources alimentaires suffisantes
 - Impact positif des enclos d'acclimatation, besoin de suivis post-relâchés
 - Nécessité d'un projet géré sur le long terme (>10ans)



© Tiit Maran

→ Stratégie à présenter
au Conseil Scientifique
puis au COPIL en 2023

Ordre du jour

Organisation de cette réunion

1. Introduction

2. Bilan :

- Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe
- Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel
- **Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe**
- Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature
- Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA

3. Priorités et perspectives 2023

Conclusion



Bilan Axe 3



Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 3.1 : Lutter contre les sources d'introduction de Vison d'Amérique dans le milieu naturel											
Sous-action n°3.1.1 : Veiller sur l'état des élevages pelletiers de Vison d'Amérique	3										
Sous-action n°3.1.2 : Surveiller les conditions de détention en dehors des élevages pelletiers	2										
Sous-action n°3.1.3 : Apporter l'expertise nécessaire à l'évolution du statut réglementaire du Vison d'Amérique en France	1										

A faire :

- n°3.1.1 {
 - Actualiser la note technique sur les conseils de sécurité et d'imperméabilité pour les élevages français de Vison d'Amérique : **plus nécessaire**
 - Mettre en place une procédure d'urgence en cas d'échappée pour les élevages encore présents en France: **plus nécessaire**
- n°3.1.2 {
 - Surveiller les conditions de détention en dehors des élevages pelletiers : **en continu**
- n°3.1.3 {
 - Apporter l'expertise nécessaire à l'évolution du statut réglementaire du Vison d'Amérique en France : **projet de passage en annexe 2 France du règlement européen Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) prévu en 2023**

Bilan Axe 3



Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 3.2 : Lutter contre le Vison d'Amérique											
Sous-action n°3.2.1 : Affiner et mettre en œuvre la stratégie de lutte	1										
Sous-action n°3.2.2 : Améliorer l'efficacité de la lutte contre le Vison d'Amérique	2										
Sous-action n°3.2.3 : Etudier les adaptations réglementaires possibles dans le cadre de la lutte contre le Vison d'Amérique	2										

A faire :

n°3.2.1

- **Affiner et mettre en œuvre la stratégie de lutte**

n°3.2.2

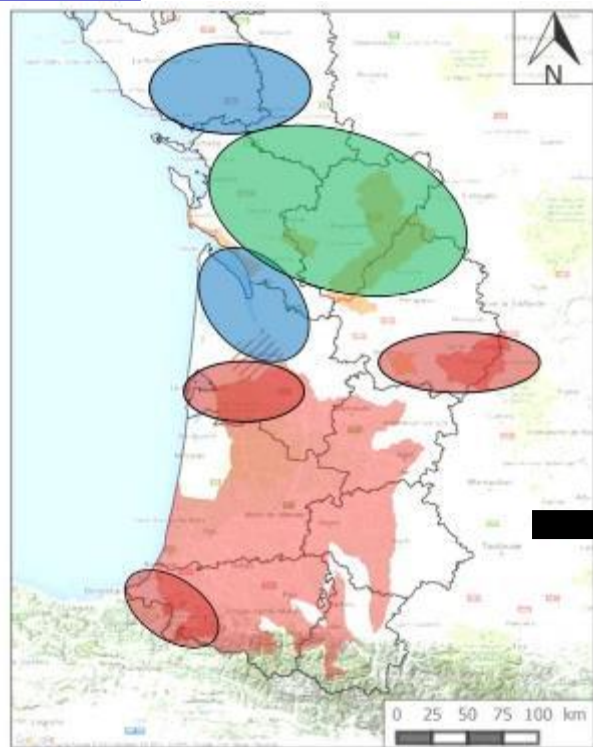
- Disposer d'un protocole de lutte toujours plus performant : **adaptation au cas par cas de la mise en œuvre**
- Disposer d'un protocole de lutte toujours plus respectueux du bien-être animal : **appliqué lors des protocoles PNA et sensibilisation en externe**

n°3.2.3

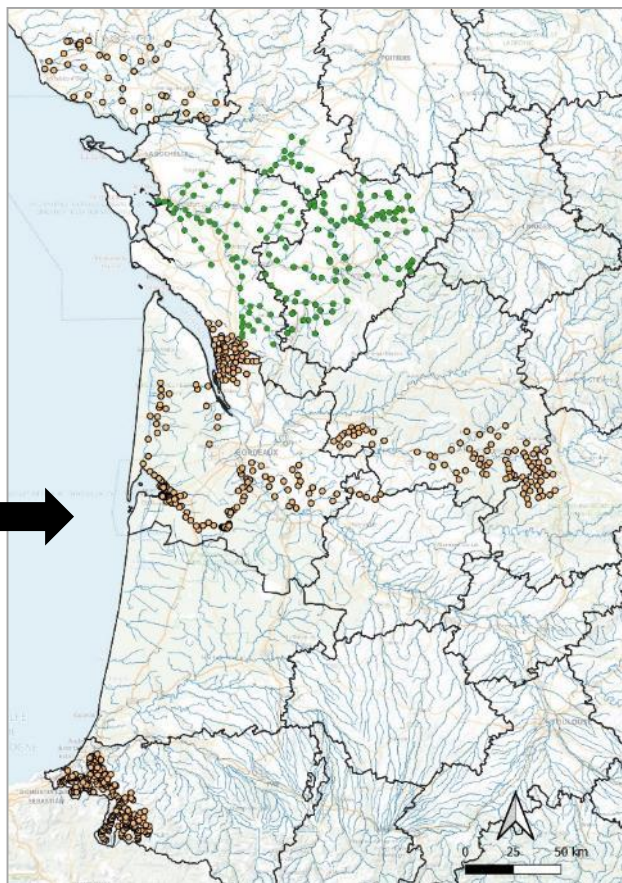
- Réglementation d'utilisation de la « trappe » à Vison d'Europe : **sensibilisation en continu**
- Réglementation de mise en œuvre de la lutte contre le Vison d'Amérique organisée par le 3^{ème} PNA

Bilan Axe 3

Affiner et mettre en œuvre la stratégie de lutte



-  Zone de lutte prioritaire
-  Zone de surveillance
-  Noyau Vison d'Europe connu



- Radeaux à fin 2022 :
540 PNA + **208 LifeVison**
- 2019-2022 : + **155 VA**
capturés (64 + sud 33)

13 opérateurs/partenaires :
ADPAG, AGERAD, CD33,
OFB, FDC24-85-46, GREGE,
RNN Prés salés, LPO85,
MIFENEC, PNR LdG, SYER,
RO Teich



Bilan Axe 3



Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe

Action 3.3 : Etudier l'impact potentiel d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
3										

A faire :

n°3.3



- Etudier l'impact potentiel d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe

Ordre du jour

Organisation de cette réunion

1. Introduction

2. Bilan :

- Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe
- Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel
- Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe
- **Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature**
- Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA

3. Priorités et perspectives 2023

Conclusion





Bilan Axe 4



Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature								2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 4.1 : Lutter contre la disparition des habitats favorables au Vison d'Europe																	
Sous-action n°4.1.1 : Renforcer la prise en compte du Vison d'Europe dans les plans, programmes et documents de gestion								1									
Sous-action n°4.1.2 : Accompagner la mise en œuvre des DOCOB, des mesures compensatoires ou d'accompagnement en faveur du Vison d'Europe								2									
Sous-action n°4.1.3 : Améliorer et/ou créer des outils de gestion spécifiques pour le Vison d'Europe								3									

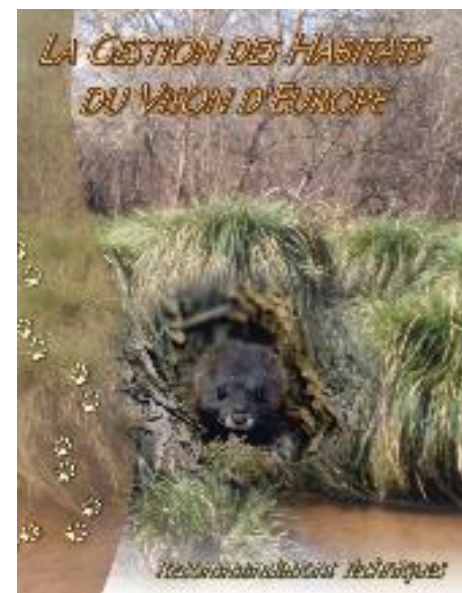
A faire :

- n°4.1.1 { **Elaboration et diffusion du guide de bonnes pratiques de gestion favorables au Vison d'Europe**
- n°4.1.1 { Mise en place d'outils sur la prise en compte du Vison d'Europe à destination des instructeurs de dossier : [mise à jour de la note de prise en compte du VE \(2019\)](#), [formation des agents en charge de l'évaluation environnementale en DREAL \(2022\)](#)
- n°4.1.2 { **Accompagner la mise en œuvre des DOCOB, des mesures compensatoires ou d'accompagnement en faveur du Vison d'Europe**
- n°4.1.3 { Améliorer et/ou créer des outils de gestion spécifiques pour le Vison d'Europe

Bilan Axe 4

Elaboration et diffusion du guide de bonnes pratiques de gestion favorables au Vison d'Europe

- En collaboration avec le LIFE Vison : 4 réunions et nombreux échanges (2021-2022)
- Objectifs :
 - Guide unique applicable dans les 11 départements du PNA (cf. guide PNA1) →
 - Adapté à tous les professionnels et gestionnaires d'espaces naturels
 - Rassemble les préconisations techniquement réalisables garantes de la préservation du Vison d'Europe et de ses habitats
- Structuré en 4 chapitres :
 - Vison d'Europe et stratégie de conservation
 - Gestion d'habitat en faveur du Vison d'Europe
 - Aménagement des infrastructures linéaires de transport
 - Etat des connaissances et préconisations pour la gestion des animaux déprédateurs



*Version
projet*

Bilan Axe 4

Accompagner la mise en œuvre des DOCOB, des mesures compensatoires ou d'accompagnement en faveur du Vison d'Europe

- Appui aux animateurs N2000
 - Mise en cohérence de tous les Formulaires Standard de Données (FSD)
 - Réponse aux sollicitations : aire de répartition du Vison d'Europe, aide à la prise en compte dans les documents d'objectifs (DOCOB), dans les projets d'extension de site, dans les actions de gestion
 - Présentation du PNA lors de la réunion des animateurs ex-aquitains (2019)
- Appui aux porteurs de mesures compensatoires
 - A65 Aire-sur-l'Adour (2019), A63 Atlandes (2020), A64 ASF (2020), A65 Aliénor (2022), ...
 - Comités de suivis, comités de pilotage, réunions spécifiques Vison d'Europe





Bilan Axe 4



Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 4.2 : Lutter contre les destructions accidentelles de Vison d'Europe											
Sous-action n°4.2.1 : Lutter contre les destructions accidentelles liées au piégeage	1										
Sous-action n°4.2.2 : Lutter contre les mortalités liées aux infrastructures	1										
Sous-action n°4.2.3 : Assurer une veille sur la prise en compte des enjeux de conservation du Vison d'Europe dans les textes réglementaires	2										

A faire :

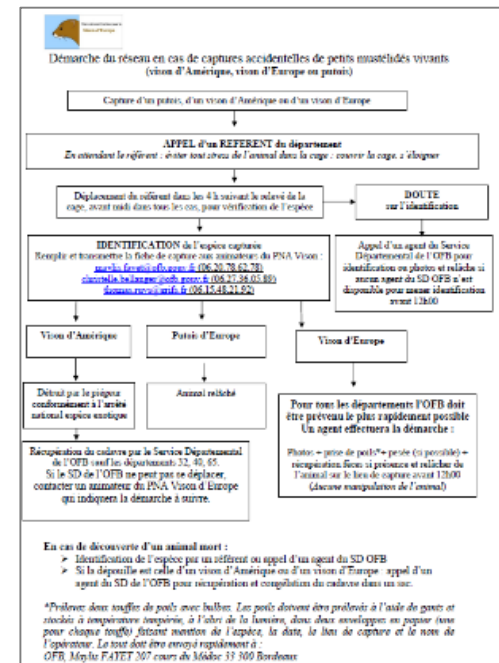
- n°4.2.1
 - **Organiser des formations régulières pour les référents Vison**
 - **Garantir la validité des arrêtés préfectoraux listant les référents Vison**
 - Veiller à l'inclusion d'un module spécifique au Vison d'Europe dans les formations piégeurs
 - Sensibiliser les piégeurs non agréés aux enjeux du Vison d'Europe
- n°4.2.2
 - **Lutter contre les mortalités liées aux infrastructures**
- n°4.2.3
 - Assurer une veille sur la prise en compte des enjeux de conservation du Vison d'Europe dans les textes réglementaires : **incohérences réglementaires transmises aux services compétents**

Organiser des formations régulières pour les référents Vison

- Formation des référents :
 - Mise à jour des documents de formation et des fiches réflexes
 - 6 réunions à l'automne 2021 = 11 départements
- Formation des services départementaux OFB :
 - Formation des 11 départements en 2021 et 2022

Garantir la validité des arrêtés préfectoraux listant les référents Vison

- Lien avec les DDT(M) pour actualiser les listes
 - À jour : 16, 17, 24, 32, 33, 40, 47, 64, 79
 - En attente : 65 et 85





Bilan Axe 4

Lutter contre les mortalités liées aux infrastructures

- Aide aux diagnostics (N2000, PNR...)
- Financements dans le cadre du LIFE Vison :
 - 11 ouvrages ponctuels (2019-2022)
 - 1 linéaire routier – 800 m en marais
- Financements exceptionnels
 - Trame Verte et Bleue :
 - CD16 (2021) : 8 ouvrages
 - Plan de relance :
 - CD64 (2022-2023) : 1 ouvrage
 - CD16 (2022-2023) : 30 ouvrages
 - CD33 (2022-2023) : 10 ouvrages
 - FEADER : CD33 (2019) : 9 ouvrages
 - Mesure d'Accompagnement Aliénor :
 - CD33 (2019) : 36 ouvrages
 - CD16 (2021-2022) : 19 ouvrages
 - CD33 (2022) : 20 ouvrages



© GREGE



© Conseil départemental 16



© Atlandes

→ 145 ouvrages aménagés en 4 ans !

Ordre du jour

Organisation de cette réunion

1. Introduction

2. Bilan :

- Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe
- Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel
- Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe
- Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature
- **Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA**

3. Priorités et perspectives 2023

Conclusion



Bilan Axe 5



Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3ème PNA		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 5.1 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication											
Sous-action n°5.1.1 : Construire et mettre en œuvre le plan de communication	1										
Sous-action n°5.1.2 : Répondre aux sollicitations de communication	2										

A faire :

n°5.1.1 { • **Construire et mettre en œuvre le plan de communication**

n°5.1.2 { • Répondre aux sollicitations de communication : Festival de Ménigoute (2019-2021), Article dans Terre Sauvage (2020), Interview France Info (2020), Congrès IUCN (2021), Fête de la Nature (2021), Live YOUTUBE organisé par des élèves de Master (2022), Assemblée Générale de l'ADPAG (2022), conférence sur le Vison (2022), Monographie sur le Vison d'Europe et le Vison d'Amérique dans l'Atlas des Carnivores et Primates de France (MNHN, SFEPM, OFB, 2023) ...

Construire et mettre en œuvre le plan de communication

- Edition (2019) et distribution de la plaquette et poster du PNA Vison d'Europe ([lien](#))
- Construction (2020) d'une page dédiée au PNA sur le site de la DREAL ([lien](#))
- Construction (2022) d'une page dédiée au Vison d'Europe sur le portail technique de l'OFB ([lien](#))
- Relance (2022) de la Lettre biannuelle « Vison Infos » du PNA
- [...]

n°1
Mai 2022



n°2
Nov 2022



Bilan Axe 5



Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3ème PNA		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 5.2 : Organiser des formations pour faire connaître le Vison d'Europe et ses enjeux de conservation											
Sous-action n°5.2.1 : Construire des modules de formations adaptables selon les publics	1										
Sous-action n°5.2.2 : Répondre aux demandes de formation	2										

A faire :

- n°5.2.1 { • **Construire des modules de formations adaptables selon les publics**
- n°5.2.2 { • **Répondre aux demandes de formation**

Bilan Axe 5

Construire des modules de formations adaptables selon les publics

- Naturalisation de 3 mustélidés (2019)
- 6 formations externes (2021) : critères de reconnaissance des espèces dans le cadre de la réactualisation des référents départementaux
- 2 formations internes DREAL aux instructeurs de dossier (2021, 2022)
- Création d'un diaporama clés en main (2022) : enjeux sur le Vison d'Europe, ses menaces, les actions du PNA3



Réponses à des sollicitations de formations

- APPMA de la Nive (64) par l'OFB
- Piégeurs de l'ACCA de St-Pierre d'Irube intervenant dans le cadre du plan de gestion des Barthes du Hillans (64)

Ordre du jour

Organisation de cette réunion

1. Introduction

2. Bilan :

- Axe 1 : Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe
- Axe 2 : Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel
- Axe 3 : Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe
- Axe 4 : Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature
- Axe 5 : Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA

3. Priorités et perspectives 2023

Conclusion



Priorités et perspectives 2023

Mettre à jour la carte de répartition du Vison d'Europe (action 1.1) :

- Validation méthodologique en Conseil Scientifique
- Publication et diffusion

Impliquer davantage les élevages conservatoires du Vison d'Europe dans le PNA (action 2.1) :

- Augmentation du nombre d'individus reproducteurs grâce à des échanges au sein de l'*European Endangered Program* (EEP)
- Mobilisation des élevages pour la mise en œuvre des translocations (enclos pré-lâchers, méthodes de suivi)



Priorités et perspectives 2023

Rédiger et finaliser la stratégie de translocation dans le milieu naturel (action 2.2) :

- Validation au Conseil National de Protection de la Nature (CNP) de la stratégie
- Élaboration du dossier de demande d'autorisation, consultation publique

Poursuivre la lutte contre le Vison d'Amérique en nature (action 3.2) :

- Adaptation des secteurs de lutte en fonction des résultats
- Intensification sur certains secteurs prioritaires

Lutter contre les mortalités liées aux infrastructures et aux destructions accidentelles liées au piégeage (action 4.2) :

- Finalisation des aménagements déjà financés (TVB, Plan de relance)
- Créer un module dédié au Vison d'Europe à intégrer dans les formations des piégeurs agréés

Participer à l'actualisation du guide de gestion en partenariat avec le LIFE VISON (action 5.1) :

- Appui à la rédaction et à la finalisation des fiches actions

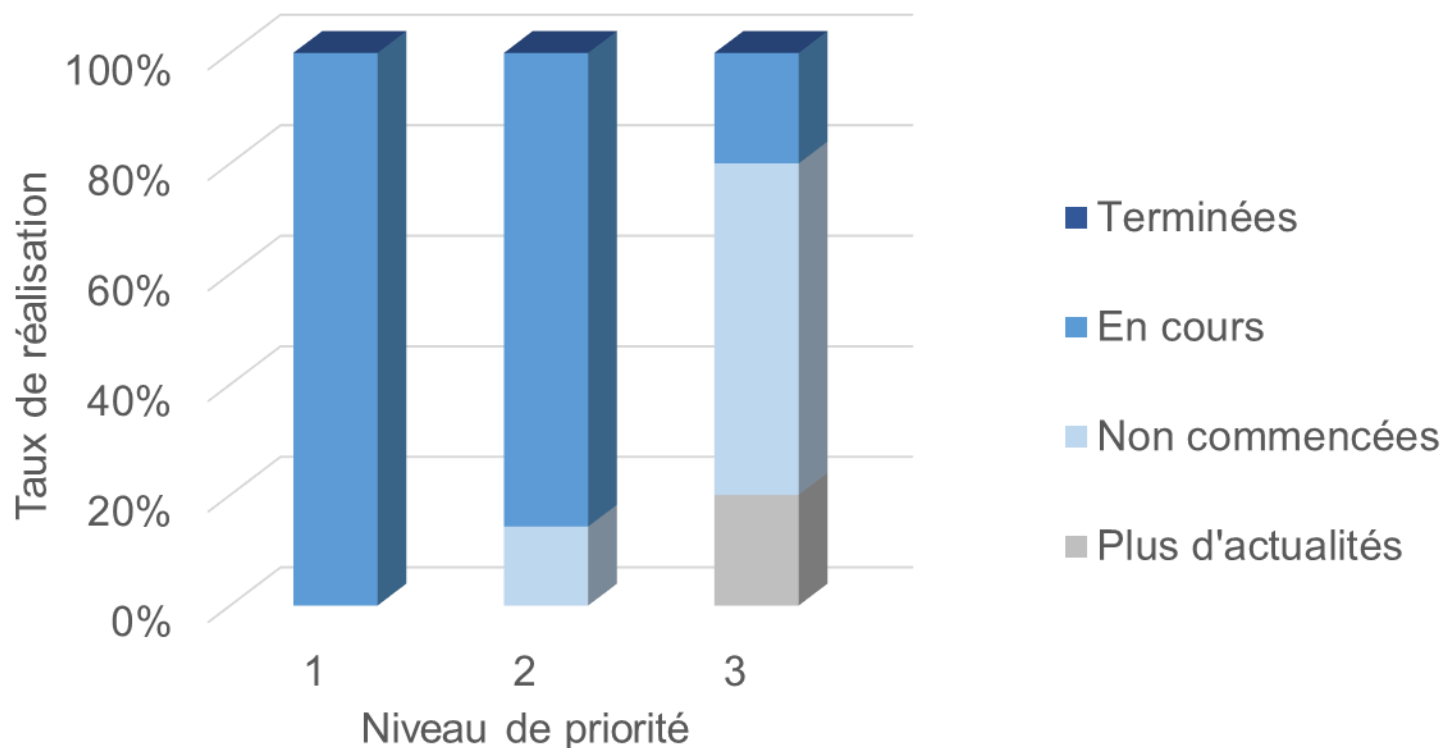


Relâché espagnol 2022 © M. Fayet - OFB

Conclusion

Bilan de mise en œuvre des actions :

- Les 21 sous-actions prévues en 2022 ont été initiées
- 5 sous-actions non prévues en 2022 ont aussi été initiées par opportunisme (n°1.3.1, n°2.1.3, n°3.1.3, n°3.2.2 et n°3.3.2)



Conclusion



3 points forts :

- Continuité des actions entre PNAi et PNA3
- Mobilisation croissante des partenaires du réseau
- Obtention de financements exceptionnels (Plan de relance, TVB...)



Echéancier proche :

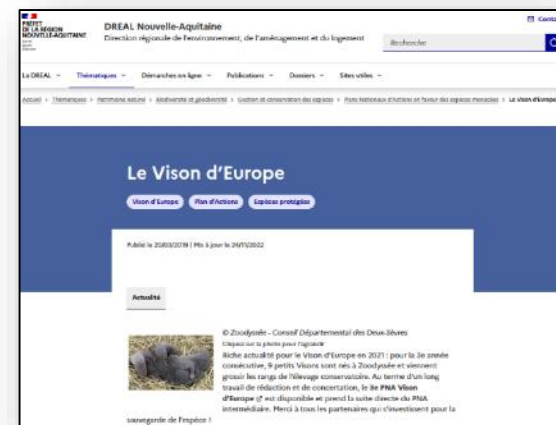
- A venir : diffusion du bilan du PNAi (2019-2021)
- Conseil scientifique prévu le 13 décembre 2022
- Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) en début 2023
- COPIL 2023 sera en présentiel !



Contacts

- **DREAL NA – coordination générale**
 - Aurore PERRAULT : aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr
- **OFB – animation scientifique et technique**
 - Christelle BELLANGER : christelle.bellanger@ofb.gouv.fr
 - Maylis FAYET : maylis.fayet@ofb.gouv.fr
 - Yoann BRESSAN : yoann.bressan@ofb.gouv.fr
- **GRIFS – animation du reseau de partenaires**
 - Thomas RUYS : thomas.ruys@grifs.fr
- **Site internet :**

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-vison-d-europe-a10771.html>





© Zoodyssée – CD79

Merci pour
votre
attention...

... et encore
merci à tous les
partenaires !